

Comment faire appel de la décision de la FEMA

Release Date: Sep 10, 2024

Si vous êtes jugé(e) **éligible** à l'aide, la lettre expliquera le montant de la subvention approuvée par la FEMA et fournira des informations sur l'utilisation appropriée de cette subvention d'assistance en cas de catastrophe.

Si vous êtes jugé(e) **inéligible** à l'aide, la lettre expliquera les raisons. Il pourrait s'agir simplement d'un document ou d'une information manquant(e).

Si vous n'êtes pas d'accord avec une décision de la FEMA, y compris votre statut d'éligibilité ou le montant de la subvention que vous pouvez recevoir, **vous avez le droit de faire appel.**

Le processus d'appel

Il est important de fournir des documents pour appuyer votre raison de l'appel. Fournissez toute information demandée par la FEMA, telle que des documents de votre compagnie d'assurance ou des documents prouvant l'occupation ou la propriété.

Assurez-vous d'écrire votre numéro de demande FEMA et le numéro de la catastrophe (DR-4810-VT) sur chaque page de votre appel et sur tous les documents soumis. Inscrire votre numéro de demande sur chaque page soumise aide la FEMA à organiser votre dossier.

Envoyez votre appel dans les 60 jours suivant la date de la lettre de décision de la FEMA à :

- FEMA - Programme Individus & Ménages, National Processing Service Center, P.O. Box 10055, Hyattsville, MD 20782-8055

Vous pouvez également télécharger les documents de votre appel sur votre compte sur DisasterAssistance.gov, ou les envoyer



FEMA

Page 1 of 2

par fax au 800-827-8112.

Si vous ne pouvez pas envoyer un appel vous-même, demandez à quelqu'un de le faire pour vous. Cela pourrait être quelqu'un de votre foyer, un ami ou un avocat. Vous devrez fournir à la FEMA une déclaration signée par vous, autorisant la personne à faire appel en votre nom.

Pour plus d'informations sur le processus d'appel de la FEMA ou pour autoriser un tiers à agir en votre nom, appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362. La ligne est ouverte tous les jours de 7h à minuit, ET. Une assistance est disponible dans de nombreuses langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que la vidéo-interprétation (VRS), un téléphone avec sous-titres ou un autre service, donnez à la FEMA votre numéro pour ce service. Vous pouvez également visiter un Centre de Récupération après une Catastrophe ; pour trouver le centre le plus proche, rendez-vous sur : [fema.gov/drc](https://www.fema.gov/drc). La date limite pour demander une aide de la FEMA est le 21 octobre.

Pour voir des informations sur la manière de demander l'aide en cas de catastrophe de la FEMA en langue des signes américaine avec sous-titres et commentaire audio, veuillez consulter le [lien YouTube](#).

